

Pour qui ?

Salarié d'un GE de plus de 11 ETP chargé de la mise en place du CSE

Prérequis

Aucun

Movens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques notamment par des :

- Analyses de documents
- Cas concrets
- Exercices

Evaluation et satisfaction

- Evaluation des acquis descompétences par un questionnaire cours de la formation
- Evaluation de la satisfaction de laformation et du formateur par unquestionnaire à l'issue de laformation
- Suivi des présences et remise d'uncertificat individuel de réalisation deformation

La formation répond aux dispositions de l'article L.6313-2 du Code du travail et peut à ce titre être prise en charge par l'OPCO au titre du plan de développement des compétences.

Contacts

- Pédagogique | Cyrielle BERGER
- Administratif | Céline GUIGNARD
- Référent handicap | Céline GUIGNARD

formation@crge.com
0549882557



Durée : 3h30



À distance

Adhérent : 175€

Net de taxe par stagiaire

Non adhérent : 225€

Net de taxe par stagiaire

Description

Le Comité Social et Économique (CSE) constitue une obligation légale dès lors que le Groupement d'Employeurs atteint 11 équivalent temps plein (ETP) pendant 12 mois consécutifs (permanents et salariés mis à disposition inclus). L'année 2026 marque, pour de nombreux GE, une échéance clé de renouvellement des CSE.

Cette période représente un moment stratégique : elle conditionne la régularité du dialogue social pour les quatre années à venir et engage directement la responsabilité de l'employeur.

Organisation des élections professionnelles, négociation du protocole d'accord préélectoral, respect du calendrier, proclamation des résultats, prise de fonction des élus : chaque étape doit être juridiquement sécurisée pour éviter tout risque de contentieux (annulation d'élection, contestation syndicale, délit d'entrave).

Anticiper 2026, c'est sécuriser son mandat d'employeur et poser les bases d'un dialogue social maîtrisé pour le prochain cycle électoral.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Être capable de :

- Maîtriser les obligations légales du CSE applicables aux GE
- Organiser et sécuriser juridiquement les élections professionnelles
- Identifier les points de vigilance spécifiques aux GE
- Préparer, présider et animer une réunion CSE en conformité avec le droit
- Anticiper et prévenir les risques de contentieux

Programme

1 – Le cadre juridique du CSE dans un GE

- Quand le CSE devient obligatoire ?
- Composition et fonctionnement légal
- Points de vigilance spécifiques aux GE

2 – Organiser et sécuriser les élections du CSE

- Le déclenchement des élections
- Négocier le Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)
- Organiser matériellement le scrutin
- Après le vote
- Les risques contentieux

3 – Présider et animer juridiquement une réunion CSE

- Les obligations du président
- Sécuriser la réunion
- GE ≥ 50 salariés

4 – Posture du directeur de GE : autorité et dialogue social (30 min)

- Le rôle du président du CSE
- Gérer les situations sensibles

Modalités d'accès

Accès depuis la plateforme zoom : le lien de connexion sera disponible dans l'invitation google agenda envoyée avant le démarrage de la formation.

